

Tubes et tuyaux flexibles pour le raccordement en gaz des appareils



Il existe différentes familles d'éléments de raccordement flexibles des appareils à gaz :

Les tubes souples :

- Destinés à être montés sur des abouts
- Livrés avec des colliers de serrage
- Longueur maximale : 2m en gaz de réseau et 1,5m en butane/propane.



Les tuyaux flexibles à base de caoutchouc :

- Raccords à visser aux extrémités :
 - écrous identiques pour les gaz de réseau
 - écrous différents (dont un noir) pour installations alimentées par récipient
- Longueur maximale : 2m



Les tuyaux flexibles métalliques :

- Raccords à visser aux extrémités :
 - écrous identiques pour les gaz de réseau
 - écrous différents (dont un noir) pour installations alimentées par récipient
- Longueur maximale : 2m



Les tubes et tuyaux flexibles doivent répondre aux exigences réglementaires suivantes pour être commercialisés en vue de la réalisation des installations de gaz :

Le règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de la construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil.

L'arrêté du 4 mars 1996 modifié portant codification des règles de conformité des matériels à gaz aux normes françaises les concernant donne la liste des normes rendues obligatoire en application de l'article 4 de l'arrêté **du 2 août 1977 modifié, article 4**, relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances. Il reconnaît la marque NF comme preuve de conformité à la réglementation des matériels à gaz. Les règles de mise en œuvre de ces matériels dans les installations de gaz sont données par l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles de sécurité des installations de gaz et par la norme NF P 45-204 (DTU 61.1).

Le marquage CE –Règlement Produit de la Construction (CE-RPC)

Le marquage CE-RPC est applicable uniquement aux tuyaux flexibles couverts par la norme NF EN 14800.

Le marquage CE-RPC est un marquage réglementaire. Dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 des produits de la construction, les produits couverts par une norme harmonisée doivent obligatoirement être accompagnés d'une déclaration de performance lors de leur mise sur le marché.

Cette déclaration est établie par le fabricant et sous sa responsabilité.

La déclaration des performances du produit ne reprend pas obligatoirement toutes les exigences normatives et les performances déclarées peuvent être différentes des seuils de la norme.

L'annexe ZA de la norme NF EN 14800 donne un exemple de déclaration de performance.

En accord avec l'annexe ZA de la norme et des exigences réglementaires, le système d'attestation de conformité est de niveau 3 pour les produits couverts par la norme NF EN 14800. Ce niveau 3 implique la réalisation d'un essai de type initial dans un laboratoire notifié.

Le fabricant utilise ce rapport d'essais pour établir sa déclaration de performance.

La marque NF

La marque NF est une marque de qualité.

La marque NF GAZ garantit la qualité, l'aptitude à l'usage et la sécurité d'utilisation des accessoires de raccordement.

Elle est gérée par CERTIGAZ, organisme de certification spécialiste des équipements gaz sous mandat d'AFNOR Certification.

CERTIGAZ est accréditée selon la norme NF EN 45011 par le COFRAC (n°5-0042 : portée disponible sur www.cofrac.fr).

CERTIGAZ s'appuie sur un réseau de laboratoires d'essais et sur son équipe d'auditeurs spécialisés.

La marque NF GAZ s'appuie sur les normes et spécifications des règles de certification (disponibles sur www.certigaz.fr).

Dans le cadre de la marque NF GAZ :

Admission :

- audit initial par CERTIGAZ des sites de production
- essais de type dans un laboratoire indépendant

Surveillance :

- audit annuel par CERTIGAZ des sites de production
- essais périodiques dans les laboratoires reconnus par CERTIGAZ

Les produits répondant aux exigences réglementaires sont :



en fonction des exigences du tableau de la page 2

Tubes et tuyaux flexibles pour le raccordement en gaz des appareils



Le tableau ci-dessous répertorie les types de tubes et tuyaux flexibles utilisés sur les installations de gaz en France :

Type de gaz	Type de raccordement	Norme applicable	Durée de vie (année)	Utilisation				Marquage CE - RPC	Marque NF
				Appareils de chauffage, de production eau chaude, foyers/incerts	Appareils de cuisson				
					Encastrés	libres			
						Installation existante (3)	Installation neuve (4)		
Gaz de réseaux (1)	Tubes souples avec colliers de serrage	NF D 36-102	5	non	non	oui	non		X
	Tuyaux flexibles caoutchouc armés	NF D 36-103	10	non	oui	oui	oui		X
	Tuyaux flexibles caoutchouc non armés	NF D 36-100	5	non	oui	oui	oui		X
	Tuyaux flexibles métalliques	NF EN 14800 + NF D 36-121	Sans date limite d'emploi	oui	oui	oui	oui	X	X
GPL en réceptifs (2)	Tubes souples avec colliers de serrage	XP D 36-110	5	non	non	Oui (5)	Oui (5)		X
	Tuyaux flexibles caoutchouc armés	XP D 36-112	10	non	oui	oui	oui		X
	Tuyaux flexibles métalliques	NF EN 14800 + NF D 36-125	Sans date limite d'emploi	oui	oui	oui	oui	X	X

(1) : gaz naturel ou propane distribués en réseau

(2) : butane ou propane distribués par bouteille ou citerne individuelle

(3) : ou modifiée sans remplacement du robinet de commande d'appareils

(4) : ou modifiée avec remplacement du robinet de commande d'appareils

(5) : interdit pour les nouvelles installations en propane

Comment reconnaître un produit CE ou NF ?

Marquage CE - RPC	Marque NF
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le produit doit être identifié avec le logo CE : 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le produit est marqué avec le logo NF : 
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une déclaration des performances est mise à disposition par le fabricant. Cette déclaration doit permettre d'identifier le fabricant. L'annexe ZA de la norme NF EN 14800 donne un exemple de déclaration de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le fabricant possède un certificat délivré par CERTIGAZ (avec date de validité). ➤ La liste des produits certifiés NF est disponible sur www.certigaz.fr
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les produits doivent être marqués conformément aux exigences des normes applicables (voir tableau ci-dessus) ➤ Une instruction d'installation et de montage doit accompagner les produits 	